

Finlande vs France : deux visions du marché des jeux en ligne



Emmanuel GOLDSTEIN

Publié le 30 juin 2025 . Lecture estimée : 7 min



La Finlande prépare la fin du monopole de Veikkaus sur les jeux en ligne pour 2027. Un changement profond, structuré et assumé, à contre-courant de l'attentisme français.

En Europe, la tendance est à l'ouverture régulée des marchés des jeux en ligne. Le modèle suédois a servi de référence à partir de 2019, suivi par le Danemark, les Pays-Bas, et désormais la Finlande. Dans un pays où le jeu d'argent a longtemps été l'apanage d'un monopole d'État, [VEIKKAUS](#), le gouvernement finlandais a annoncé en 2023 une réforme en profondeur : la fin du monopole sur les jeux en ligne, au profit d'un système de licences accessible à des opérateurs et fournisseurs privés.

Cette décision n'est pas née d'un élan idéologique, mais d'un constat froid : près de la moitié des mises en ligne échappaient déjà à VEIKKAUS. En 2023, sur environ 1,5 milliard d'euros de produit brut des jeux (PBJ) générés en Finlande, 500 à 600 millions étaient captés par des opérateurs non licenciés. Un marché gris estimé à plus d'un tiers du secteur en ligne, avec son lot de conséquences : perte fiscale, protection des joueurs insuffisante, distorsion de concurrence.

La lecture de cet article est réservée aux membres

[Abonnez-vous gratuitement](#) ou [connectez-vous](#)

Envie de lire la suite ?

Créez gratuitement votre profil Les Enjeux !

- Accédez à 100% du contenu Les Enjeux
- Recevez une newsletter éditoriale tous les mardis
- Restez au contact de l'évolution des Enjeux

[Je crée mon profil](#)

Déjà abonné ?

Connectez-vous :

Adresse E-mail *

Mot de passe *

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion